



# Stratégie LG

# Conditions générales de vente

## Préambule

La Société STRATÉGIE LG est une EIRL, identifiant SIRET 827 538 091 000 22, dont le siège social est situé au 165 route du Charnier, 05110 Curbans, France. Elle est spécialisée dans l'exécution et le conseil en community management, stratégie Web, création et gestion de sites Internet, référencement naturel et payant, publicité, webmarketing, graphisme, rédaction de communiqués de presse et autres communications numériques et plus traditionnelles.

## 1 - CHAMP D'APPLICATION ET OBJET

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services proposés par STRATÉGIE LG.

À défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, toute commande passée à STRATÉGIE LG implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client.

Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur le site du prestataire « [strategie.lg.com](http://strategie.lg.com) » et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version.

Elles pourront être modifiées ou complétées par les conditions particulières convenues entre STRATÉGIE LG et le client.

## 2 - DÉTAIL DES PRESTATIONS

- Forfait assistance continue en communication et marketing : consultation téléphonique d'une durée maximale de 2 heures par mois.
- Stratégie et publicité sur les réseaux sociaux : cela peut notamment inclure, à la demande du client avant acceptation du devis, le travail en vue de la certification de page Facebook ou de compte Twitter et Instagram, sans pour autant en garantir le résultat, qui dépend, *in fine*, de la volonté du réseau social ; l'analyse de la concurrence (benchmark) ; l'élaboration de stratégies globales pour les réseaux (médias) sociaux ; la création, l'analyse et l'optimisation de publicités (A/B testing, retargeting) ; la gestion de communautés ; la recherche et la rédaction de contenu.
- Stratégie de communication politique : cela peut notamment inclure, à la demande du client avant acceptation du devis, l'élaboration de stratégies globales et cohérentes avec les anciens et les nouveaux moyens de communication (réseaux sociaux, Web, presse, etc.) ; la création de campagnes promotionnelles et publicitaires ciblées ; la mise en place des stratégies ; la gestion des relations médiatiques ; la veille.
- Élaboration et mise en place de stratégies Webmarketing : cela peut notamment inclure, à la demande du client avant acceptation du devis, la création d'un site vitrine ou e-commerce ; l'optimisation de site Web pour gagner en visibilité (SEO, SMO et référencement payant) ; la rédaction de contenu (articles, publications) et la création de visuels engageants ; la rédaction et l'envoi de newsletters ; le community management ; le gain d'abonnés sur les réseaux sociaux et la création d'une communauté ; l'augmentation du trafic de site Internet.
- Création, modification et référencement de votre site Web : cela peut notamment inclure, à la demande du client avant acceptation du devis, la création de site Internet, administrable et e-commerce ; la modification ; l'analyse de la concurrence (benchmark) ; l'analyse de site Web et l'optimisation ; la définition d'une stratégie globale et cohérente ; la recherche et la rédaction de contenu ; le travail d'optimisation du référencement et la gestion de l'hébergement ; la mise en place de mesures de sécurité. Attention, pour toute activité de référencement, STRATÉGIE LG s'engage à utiliser les techniques de référencement mais ne garantit pas le résultat des référencement de sites Web dans les moteurs de recherche, puisqu'une multitude de facteurs externes et non maîtrisables entrent en jeu pour le classement dans les moteurs de recherche. STRATÉGIE LG

n'est donc tenue à ce titre qu'à une obligation de moyens et s'applique à suivre les recommandations de Google en matière de référencement.

- Rédaction et diffusion de communiqués de presse : cela peut notamment inclure, à la demande du client avant acceptation du devis, l'élaboration de stratégies globales et cohérentes de communication ; la rédaction de documents de communication et de relations publiques ; la diffusion ciblée de communications (journalistes, influenceurs, public cible) ; la veille.
- Conception graphique pour le Web et autres communications : cela peut notamment inclure, à la demande du client avant acceptation du devis, la création d'infolettres (Newsletters) graphiques ; de visuels ; d'affiches.

### **3 - CAHIER DES CHARGES – DEVIS – COMMANDE**

#### **3.1 – Commande des prestations**

Le cahier des charges, parfois joint en tant qu'annexe au devis, désigne le document fourni par le client, ou réalisé en collaboration avec STRATÉGIE LG, décrivant le plus explicitement possible le contenu de la prestation attendue et des éventuelles contraintes et spécificités concernant les conditions techniques de production, d'exploitation et de qualité d'une prestation. Le cahier des charges ne constitue un élément contractuel qu'à partir de l'instant où il est signé par les deux parties.

Au besoin, STRATÉGIE LG pourra intervenir dans l'élaboration du cahier des charges, conjointement avec le client, et s'engage à informer de manière régulière et efficace le client de l'avancée de la réalisation du projet.

Toute demande de prestation fera l'objet d'un devis ou d'un courriel avec tarifs, précisant les conditions particulières de l'exécution de la prestation.

Toute prestation supplémentaire non prévue expressément dans le devis sera soumise à étude et pourra faire l'objet d'une majoration équivalente à sa valeur.

Notamment, toute correction ou prestation supplémentaire et non prévue sur le devis, bon de commande ou proposition commerciale fera l'objet d'une facturation à l'heure sur la base de 25 à 120 euros de l'heure, hors taxes.

Les commandes seront prises en compte à la réception du devis dûment daté et signé, accompagné du paiement de l'acompte, mais les délais de réalisation ne débuteront qu'à partir du jour de réception, par STRATÉGIE LG, de toutes les informations nécessaires à l'exécution de la prestation.

Pour une commande relative à la réalisation d'un site Internet, le client devra préciser par écrit ses choix en termes de prestation de service pour la souscription de noms de domaine et d'hébergement du site.

#### **3.2 - Acompte à verser lors de la commande**

Une commande sera réputée acceptée par le prestataire après versement par le client d'un acompte correspondant à 30 % du montant total de la commande.

Le traitement de la commande par STRATÉGIE LG débutera uniquement à compter de l'encaissement de l'acompte versé par le client, sauf accord écrit dérogatoire du prestataire.

Pour toute commande inférieure à 500 euros, le prix sera versé en totalité à la commande.

Par exception, les redevances liées à l'hébergement, à la réservation de nom de domaine et aux campagnes de publicités, devront être versées intégralement à la commande par le client et cela pour la durée totale de souscription choisie. Par la suite, le client devra renouveler dans les mêmes conditions de durée, le versement de ces échéances de redevances liées à l'hébergement et à la réservation de nom de domaine ou à la diffusion de publicités.

Le versement de l'acompte n'autorise cependant pas l'accès du client à une quelconque forme de propriété sur tout ou partie des éléments de la prestation qui reste la propriété exclusive de STRATÉGIE LG jusqu'au paiement intégral.

### 3.3 - Annulation de commande

En cas d'annulation de la commande, même partielle, pour quelque cause que ce soit, à l'exception d'un cas de force majeure, le prix de la prestation sera dû en intégralité.

## 4 - DÉLAIS DE LIVRAISON – FACTURATION

STRATÉGIE LG s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le client, mais ne souscrit à aucune obligation de délais, sauf convention particulière stipulée par écrit.

La réalisation des prestations est notamment dépendante de la fourniture par le client des informations nécessaires à la réalisation de la commande.

Tout délai de livraison ne sera donné qu'à titre indicatif.

## 5 - PRIX - MODALITÉS DE PAIEMENT

### 5.1 - Prix de la prestation

Le prix de la prestation est exprimé en euro ou en dollars canadiens.

Si la mise en œuvre du projet nécessite un délai de plus d'une année après sa commande, le tarif pourra faire l'objet d'un ajustement.

Les tarifs des prestations fournies par STRATÉGIE LG peuvent être sujets à une évolution annuelle. Cette évolution annuelle se fait généralement en fonction du taux d'inflation en vigueur sans préavis spécifique au client.

Cependant, dans certains cas où l'évolution des tarifs dépasse l'indice de l'inflation, le client sera informé à l'avance de cette augmentation et des nouvelles conditions tarifaires qui s'appliqueront.

### 5.2 - Modalités de règlement

Pour toute prestation d'un montant inférieur à 500 euros, le prix est payable en intégralité à la commande.

Pour toute prestation d'un montant égal ou supérieur à 500 euros, le prix est payable en deux termes, sauf entente préalable, à savoir : 50 % à la commande et le solde dans les TRENTE (30) jours de la date d'émission de la facture.

Les règlements seront effectués à l'ordre de STRATÉGIE LG - Loïc Gonsolin par chèque, espèces ou virement bancaire.

## 6 - RETARD DE PAIEMENT

### 6.1 - Pénalités de retard

Tout retard de paiement donnera lieu à des pénalités de retard de DEUX POUR CENT (2 %) par mois.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

## 6.2 - Suspension des prestations

Tout retard de paiement ou tout impayé d'une somme due par le client entraînera la suspension des prestations et l'annulation de toute publication qui n'aura pas été payée en totalité, une semaine après mise en demeure par courrier recommandé avec accusé de réception.

Cette suspension ne peut constituer une cause de responsabilité pour STRATÉGIE LG et ne saurait permettre au client de demander une indemnité du fait de la suspension de ses services.

Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues.

Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les intérêts de retard puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

En cas de retard de paiement lié à une prestation d'hébergement d'Internet et/ou le maintien des noms de domaine, le prestataire sera en droit de suspendre sans délai ledit hébergement du client et de ne pas procéder à la demande de renouvellement auprès des autorités compétentes et l'intégralité des conséquences liées au non-renouvellement de noms de domaine sera supportée par le client sans que la responsabilité du prestataire ne puisse être engagée.

Enfin, après une mise en demeure demeurée infructueuse, STRATÉGIE LG se réserve la possibilité de faire annuler les effets de son travail auprès des moteurs de recherche, des annuaires, des médias sociaux, des places de marché telles que Google shopping, eBay, Amazon, etc. Cette énumération n'étant pas exhaustive.

## **7 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

STRATÉGIE LG conserve l'entière propriété de la prestation et de chacun de ses éléments, y compris immatériel, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix et accessoires et, plus généralement, jusqu'au règlement total de toute facturation due par le client à STRATÉGIE LG.

Dans le cas où une prestation fait l'objet d'une interruption définitive, que celle-ci soit à l'initiative du client ou de STRATÉGIE LG, cette dernière a toute latitude, après avoir informé son client, de vendre, de détruire, de renouveler pour son propre compte ou celui de tiers, ou de ne pas renouveler tout actif inclus dans la prestation.

## **8 - OBLIGATIONS DES PARTIES**

### 8.1 - Obligations du prestataire

STRATÉGIE LG s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et aux règles de l'art.

STRATÉGIE LG ne répond que d'une obligation de moyens qui ne doit en aucun cas être assimilée à une obligation de résultat.

STRATÉGIE LG s'engage à :

- Intervenir rapidement en cas de vice de fonctionnement provenant de défaut de conception ou d'exécution de ses prestations ;
- Assurer le maintien à un niveau adéquat de la qualité de ses outils ;
- Mettre tous les moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales le bon fonctionnement des prestations acquises par le client.

## 8.2 - Obligations du client

Le client s'engage à :

- Collaborer avec STRATÉGIE LG à la réalisation de ses prestations en lui fournissant tout document ou toute information qui pourrait lui être demandé ;
- Répondre dans un délai raisonnable aux demandes d'information formulées par STRATÉGIE LG ;
- Être titulaire d'un droit de propriété ou d'un droit d'utilisation ou de licences des marques, brevets, logiciels utilisés ou cités sur le site Internet, le cas échéant ;
- Être titulaire d'un droit de propriété ou d'utilisation des œuvres artistiques, de l'esprit, des dessins, graphiques, logos, musiques, photographies, etc., ainsi que tous les droits de propriété incorporels ou intellectuels pouvant porter sur les données ;
- Fournir des informations justes et sincères ;
- S'engager à prévenir STRATÉGIE LG de tout changement concernant les données fournies ;
- Effectuer toutes les déclarations auprès de la CNIL lorsque cela s'avère nécessaire ; et à respecter les dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- Maintenir un numéro de téléphone, une adresse email et une adresse postale valides ;
- Régler dans les délais stipulés à l'article 5.2 des présentes CGV les sommes dues.

Le Client sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées ou de manquements de sa part.

## **9 - RESPONSABILITÉ EN CAS DE PIRATAGE INFORMATIQUE**

- STRATÉGIE LG s'engage à sécuriser les sites Internet de ses clients au meilleur de ses connaissances quand le client lui en confie expressément le mandat. Le degré de sécurité mis en place dépend du budget du client. Cependant, il est expressément convenu que STRATÉGIE LG ne pourra être tenue responsable en cas de piratage informatique ou de vol de données. Le client reconnaît que la sécurité absolue des systèmes informatiques n'est pas garantie et accepte de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger ses propres données.
- Clause de non-garantie en matière de sécurité : Le client reconnaît que malgré les mesures de sécurité mises en place par STRATÉGIE LG, aucun système informatique n'est totalement à l'abri des attaques externes. De plus, STRATÉGIE LG n'agit que comme conseiller et éventuellement gestionnaire, de la sécurité ou du développement et fait héberger les sites de ses clients par des hébergeurs réputés, tels qu'OVH et IONOS. STRATÉGIE LG agit donc comme intermédiaire. En conséquence, STRATÉGIE LG ne garantit pas l'inviolabilité des sites Internet et des données qui y sont stockées. Le client est seul responsable de la sauvegarde et de la protection de ses données sensibles.
- Exonération de responsabilité en cas de vol de données : En cas de vol de données ou de violation de la sécurité des sites Internet des clients, STRATÉGIE LG décline toute responsabilité quant aux dommages directs ou indirects qui pourraient en découler. Le client renonce à tout recours contre STRATÉGIE LG pour préjudice résultant d'un piratage informatique, du vol ou de la divulgation non autorisée de ses données.

## **10 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Tout élément fourni par le client est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et reste sa seule propriété.

Il déclare disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires, et garantit STRATÉGIE LG contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit de propriété intellectuelle sur quelconque des éléments fournis par lui notamment de tous textes, images, logos, graphiques, photos, films audio ou vidéo, fichiers, logiciels, bases de données.

Le client est propriétaire du contenu c'est-à-dire des informations se trouvant sur son site (logo, pages HTML, fichiers images, son, etc.), des bases de données, fichiers clients, etc. Sauf s'il souscrit, auprès de STRATÉGIE LG pour la location d'un site Internet et non son achat.

## **11 - RESPONSABILITÉ ET PROPRIÉTÉ DES CONTENUS**

Le client reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans les prestations fournies par STRATEGIE LG.

Le client reconnaît avoir connaissance des lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

Tout texte fourni par le client doit être relu et corrigé par le client qui ne saurait reprocher à STRATÉGIE LG une quelconque faute dans la rédaction dudit texte.

## **12 - PROPRIÉTÉ DE LA PRODUCTION**

Toutes photographies, textes, slogans, dessins, images, séquences animées sonores ou non, ainsi que toutes œuvres intégrées dans un projet de communication créés par STRATÉGIE LG restent sa propriété.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une création, sans avoir obtenu l'autorisation préalable écrite de STRATÉGIE LG est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

## **13 - CESSION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ ET D'UTILISATION DES CRÉATIONS DU PRESTATAIRE**

A la demande du client, STRATÉGIE LG, titulaire d'un droit de propriété intellectuelle sur les logos et autres prestations de graphisme créés dans le cadre des prestations fournies au client, pourra céder à ce dernier les droits détenus sur ses créations.

Les créations s'entendent notamment de tous développements informatiques, spécifications, bases de données, dessins, informations, dénominations, chartes graphiques, identités visuelles, logos, quels que soient leur nature, leur forme et leur support.

A ce titre, STRATÉGIE LG peut céder au client, à titre exclusif, tous les droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle qu'il peut détenir sur ses créations, à savoir tous droits de propriété industrielle, droits d'auteur, droits des producteurs de bases de données, et tous autres droits de propriété intellectuelle.

Les droits cédés comprennent notamment :

- le droit de reproduire ou de faire reproduire les créations et, pour les bases de données, leurs évolutions et mises à jour, sans limitation de nombre, en tout ou en partie, par tous moyens et procédés, sur tous supports et tous matériaux tant actuels que futurs, connus ou inconnus, et notamment sur support papier ou dérivé, plastique, numérique, magnétique, électronique ou informatique, par téléchargement, vidéogramme, CD-ROM, CD-I, DVD, disque, disquette, réseau ;
- le droit de représenter ou de faire représenter les créations et, pour les bases de données, leurs évolutions et mises à jour, par tous moyens de diffusion et de communication actuels ou futurs,

connus ou inconnus, notamment par tout réseau de télécommunication online, tels qu'Internet, intranet, réseau de télévision numérique, transmission par voie hertzienne, par satellite, par câble, wap, système télématique interactif, par téléchargement, télétransmission, réseaux de téléphonie avec ou sans fil ;

- le droit d'adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, les créations, de les faire évoluer, de réaliser de nouvelles versions, de les maintenir, de les décompiler, de les mixer, modifier, assembler, transcrire, arranger, numériser, porter sur toute configuration, les transcrire en tout ou en partie, sous toute forme, modifiée, amputée, condensée, étendue, d'en intégrer tout ou partie vers ou dans des œuvres existantes ou à venir, et ce sur tout support papier ou magnétique ou optique et notamment Internet, disque, disquette, bande, CD-ROM, listing ;
- le droit de traduire ou de faire traduire les créations, en tout ou en partie, en toute langue, et de reproduire les créations en résultant sur tout support, papier, magnétique, optique ou électronique, et notamment sur Internet, disque, disquette, bande, CD-ROM, listing ;
- le droit de mettre sur le marché, de distribuer, commercialiser, diffuser les créations, par tous moyens, y compris la location et le prêt, à titre gratuit ou onéreux ;
- le droit de faire tout usage et d'exploiter les créations, pour les besoins de ses activités propres ou au bénéfice de tiers, à quelque titre que ce soit ;
- le droit de céder tout ou partie des droits cédés, et notamment de consentir à tout tiers tout contrat de reproduction, de distribution, de diffusion, de commercialisation, de fabrication, sous quelque forme, quelque support et quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit ;
- le droit d'autoriser ou d'interdire toute réutilisation et/ou toute extraction substantielle des contenus des bases de données.

STRATÉGIE LG déclare par ailleurs ne pas souhaiter se prévaloir des attributs de droit moral qu'il pourrait détenir sur ses créations.

La cession de droits est consentie, à titre gratuit, pour le monde entier, et pour toute la durée légale de protection des droits de propriété intellectuelle.

## **14 - FORCE MAJEURE**

STRATÉGIE LG ne peut être considérée comme responsable ou comme ayant failli à ses obligations contractuelles en présence d'un cas de force majeure.

La force majeure s'entend de tous faits ou événements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs aux parties, malgré leurs efforts pour les empêcher.

Seront notamment considérés comme des événements de force majeure le blocage des moyens de transport et d'approvisionnement, l'émeute, l'attentat, la grève, l'accident, l'incendie, le tremblement de terre, la tempête, l'inondation, la foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication et les difficultés propres à ces réseaux.

La partie empêchée d'exécuter ses obligations contractuelles en avisera l'autre partie dans un délai de CINQ (5) jours à compter de la survenance de l'évènement de force majeure afin de leur permettre d'envisager les modalités de poursuite du contrat.

## **15 - CONFIDENTIALITÉ ET UTILISATION DES RÉFÉRENCES**

STRATÉGIE LG et le client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, auxquels ils auraient pu avoir accès au cours de la prestation.

La confidentialité évoquée à l'alinéa précédent ne fait cependant pas obstacle à ce que STRATÉGIE LG puisse faire état de sa relation commerciale avec le client, comme précisé ci-après :



- Le client autorise STRATÉGIE LG à utiliser son nom et à mentionner les prestations réalisées pour son compte à des fins commerciales ;
- STRATÉGIE LG se réserve le droit de faire mention de sa qualité de créateur du site Internet, et d'implanter son logo et des liens sur l'ensemble des prestations créées pour le client, notamment au sein des sites Internet.

## **16 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Le client s'engage expressément à assurer lui-même l'ensemble des formalités obligatoires à accomplir auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Conformément à la Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit permanent d'accès, de modification, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant.

## **17 - RÉSILIATION**

En cas de non-respect de ses obligations contractuelles par l'une ou l'autre des parties, tout contrat formé en application des présentes CGV pourra être résilié de plein droit un mois après l'envoi par l'autre partie d'un courrier de mise en demeure précisant les fautes reprochées demeuré infructueux.

Dans le cas où la résiliation demandée par le client ne serait pas justifiée, STRATÉGIE LG se réserve le droit de considérer cette résiliation comme fautive et de réclamer le paiement, par le client, de l'intégralité des sommes dues au titre du contrat conclu.

## **18 - DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV relèvera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Gap.



*strategielg.fr*



**04 92 65 36 34**



***loic@strategielg.fr***